

TOULOUSE

Massif forestier de Bouconne



LE TERRITOIRE

Le massif forestier de Bouconne, situé dans la plaine de la Garonne, forme, au milieu des cultures et des bourgs qui l'entourent, un écrin vert de 2 378 ha, seul vestige d'une immense zone boisée. Il est possible de croiser dans le sous-bois le chevreuil, le lièvre et le sanglier.

Le massif est situé sur les anciennes terrasses alluviales variant de 170 à 280 m d'altitude. Il s'étend sur les départements du Gers et de la Haute-Garonne, à 30 km de l'agglomération toulousaine.



Ses atouts pour la chasse

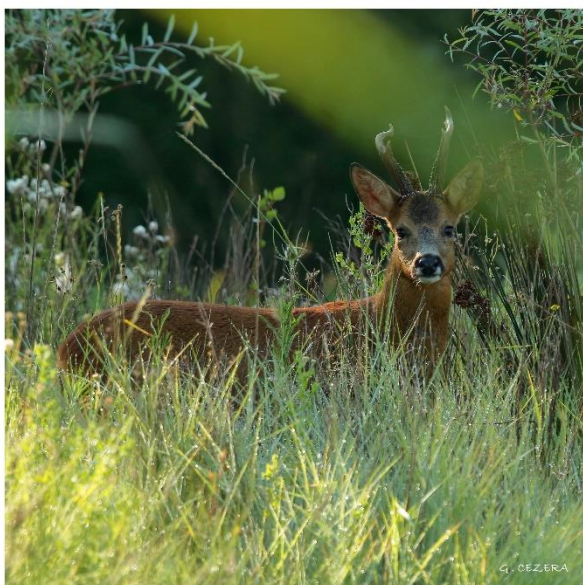
Un massif forestier de chênes (en futaie et taillis) et de pins maritimes offre la possibilité de chasse au chevreuil et au sanglier en battue. Les meutes utilisées sont composées principalement de cockers (étonnant d'efficacité !), de Bruno du Jura, de petits griffons vendéens, de beagles et de jagd terriers. Ces meutes vous garantissent des traques efficaces et productives.

Les prestations proposées

La journée de chasse débute à 7h : accueil des chasseurs à la MF de la Salinière. En général, 3 traques seront réalisées sur une grosse demi-journée. Les chasseurs repartent avec leur venaison en fin d'après-midi.

Vous devez disposer d'un permis validé gros gibier pour les départements du Gers et de la Haute-Garonne et être équipé d'une corne de battue, d'une tenue de sécurité voyante.

Possibilité de chasser à l'affût le sanglier et le chevreuil, sur miradors du 15 juin au 15 septembre, aussi bien au tir qu'à l'arc.



BON À SAVOIR

Chasse de début septembre à fin février.
Possibilité de forfaits pour 10 ou 20 journées

Conditions d'accès

Selon l'entrée choisie.

Entrée nord : direction Seilh - RD 64 RD 1 - RD 17 tourner à gauche à l'allée forestière et rejoindre la maison forestière de la Salinière.

Entrée sud : RN 124 en provenance de Toulouse (direction Auch) prendre la sortie N°.7, suivre forêt domaniale de Bouconne et prendre l'allée forestière à gauche au niveau du parking central, puis rejoindre la maison forestière de la Salinière au niveau de la voie ferrée.

La base de loisirs

Elle offre en bordure de forêt un lieu de détente où vous pouvez trouver :

Départ des sentiers, VTT, piscine, terrains de football, volley, basket, tennis, aires de jeux ou de pique-nique, mini-golf, etc.

Guide de chasse

Guillaume Fracès

06 37 90 85 02

chasse.pyrenees-gascogne@onf.fr

Office National des Forêts

Agence Territoriale Pyrénées-Gascogne -

Bureau Chasse

Centre Kennedy - Rue Jean-Loup Chrétien

BP 1312

65013 TARBES CEDEX 09

Retrouvez toutes les chasses de l'ONF sur : www.onf.fr/chasse